



DOSSIER D'INSCRIPTION – EA/PO/ES/SE/VE

CASTRES ATHLÉTISME

Saison 2017 - 2018



1. Présentation

Le Castres Athlétisme est une des 6 sections du Tarn Sud Athlétisme (TSA). Le TSA regroupe les sections locales d'Aussillon, Lacaune, Labruguière, Sorèze, Vielmur, et Castres.

Membres du Bureau et entraîneurs du Castres Athlétisme :

Président	Jean Paul FONTES En Nicart - Avits - 81100 Castres	jeanpaulfontes@yahoo.fr	06 31 83 37 01
Secrétaire	Sandrine GARDES	sgardes@yahoo.fr	06 84 31 29 95
Trésorier et Directeur Technique	Jean-Pierre DARDENNE	jeanpierreardenne@yahoo.fr	06 83 53 02 62
Entraîneurs	André BARBIER Christophe BERTINO Francis BOUEILH Patrick DEPREZ Gilles FABAS René LUGAT	 cbertinofr@yahoo.fr francis.boueilh@wanadoo.fr deprezpatrick@neuf.fr gilles.fabas@hotmail.fr	 05 63 71 15 77 06 60 19 48 12 06 76 14 21 34 06 08 07 94 32 07 86 29 43 25 05 63 72 07 88
Contacts et Renseignements :	Florian BOULEAU Eric ALBERT	 flo.bouleau@gmail.com albert.eric@gmail.com	 06 70 15 10 24 06 81 20 14 41

2. Les horaires d'entraînements

LUNDI	10h00 à 11h30 Athlé Santé : Marche Nordique 18h30 à 20h00 Athlé Santé : Marche Nordique	Licence Athlé Santé Licence Athlé Santé
MARDI	14h30 à 16h00 Athlé Santé : Marche Nordique Confirmé 17h00 à 19h30 Cadet(te) à Vétéran et Handisport 18h30 à 20h00 Athlé Running : Route, Hors Stade et Trail	Licence Athlé Santé Licence Compétition Licence Athlé Running
MERCREDI	14h00 à 15h30 Eveil Athlétique (2011) 14h00 à 16h00 Eveil Athlétique (2009 et 2010) 14h00 à 16h00 Poussin(e) 16h00 à 18h00 Benjamin(e) et Minime 18h30 à 20h00 Athlé Santé : Marche Nordique	Licence Découverte Licence Découverte Licence Découverte Licence Compétition Licence Athlé Santé
JEUDI	10h à 11h30 Sport Adapté 12h15 à 13h30 Athlé Santé : Marche Nordique Cardio 12h15 à 13h30 Athlé Running : Route, Hors Stade et Trail 17h00 à 19h30 Cadet(te) à Vétéran et Handisport	Licence FFSA Licence Athlé Santé Licence Athlé Running Licence Compétition
VENDREDI	17h30 à 19h00 Benjamin(e) et Minime 19h15 à 20h45 Athlé Santé : Condition Physique 19h15 à 20h45 Athlé Santé : Nordic'Fit (Nouveauté !)	Licence Compétition Licence Athlé Santé Licence Athlé Santé
SAMEDI	09h00 à 10h15 Athlé Baby (2012 et 2013) 10h30 à 11h45 Athlé Santé : Remise en Forme 10h15 à 12h00 Cadet(te) à Vétéran et Handisport	Licence Découverte Licence Athlé Santé Licence Compétition

Les entraînements se déroulent au Stade du Travet, Bd Albert Thomas à Castres.

3. Les Catégories d'âges

	A partir du 1 ^{er} novembre 2017
Catégories d'âges	Année de naissance
Vétéran	1978 et avant
Senior	1979 à 1995
Espoir	1996 à 1998
Junior	1999 à 2000
Cadet	2001 à 2002
Minime	2003 à 2004
Benjamin	2005 à 2006
Poussin	2007 à 2008
Eveil Athlétique	2009 à 2011
Athlé Baby (limité à 4 groupes de 10)	2012 à 2013

4. Prendre une Licence

Tarifs Annuels des licences

- Licence Athlé Compétition ou Athlé Découverte : **175€** (155€ pour 2^{ème} adhérent, 135€ pour 3^{ème} adhérent et suivant d'une même famille)
- Licence Athlé Santé ou Athlé Running : **175€**
- Tarif étudiant : 125€ (post baccalauréat)

Ce tarif comprend l'assurance Individuelle Accident de la Fédération Française d'Athlétisme (0,60€).

Mode de Règlement :

- Par chèque bancaire à l'ordre du **Castres Athlétisme**.
- En 3 ou 4 fois par chèque bancaire, dans ce cas l'ensemble des chèques du montant total de la cotisation est déposé avec le dossier. La date d'encaissement des chèques précisée au dos.
- En Chèques Vacances. (ATTENTION à la date de validité)
- En Coupon Sport. (Après de certain CE)
- Les Pass loisir de la MSA.
- Chéquier Collégiens du Conseil Départemental du Tarn.
- Carte Jeune Région Occitanie (uniquement pour les lycéens).

Le tee-shirt du club est offert pour toute inscription.

Il est possible de participer à 2 séances d'essais, toutefois, à partir du 1^{er} octobre 2017, tous les enfants doivent être licenciés afin d'être en règle au niveau de l'assurance.

Le montant de la licence (175€) ne pourra être remboursé une fois que la licence aura été enregistrée à la Fédération Française d'Athlétisme, merci de ne remettre vos dossiers d'inscriptions qu'une fois que votre enfant est sûr de son engagement pour l'année.

Documents à retourner pour que le dossier soit complet :

- **Le formulaire d'adhésion** (rempli en lettres capitales et signé)
- **Le certificat médical et l'autorisation parentale** (pour les mineurs)
 - **La charte** (à signer par l'athlète et les parents si mineurs)
 - **La cotisation annuelle** (dans son intégralité)

Site internet du Castres Athlétisme (informations, résultats, articles, photos...) :

<http://www.tarn-sud-athletisme.fr>

CHARTRE DE L'ATHLETE



1 | INSCRIPTION

A l'issue de deux séances d'essais, les parents s'engagent à prendre une licence. L'inscription devient effective à la remise du dossier d'inscription complet : fiche d'inscription, règlement de la cotisation, certificat médical et signature de la charte de l'athlète.

2 | ENTRAINEMENT

Les entraînements débutent en septembre et se terminent fin juin, au stade du Travet. Ces derniers ne sont pas maintenus durant les vacances scolaires (sauf jeunes compétiteurs à partir de Minime). Les progrès des jeunes athlètes tiennent pour une bonne part à leur assiduité. Pour cette raison, une feuille de présence est établie pour les catégories d'Ecole d'Athlétisme à Minimes. L'entraînement permettra l'acquisition de différents gestes techniques, élément clef qui assurera à chacun des progrès réguliers. Il est conseillé et impératif d'avoir une tenue adaptée (casquette, kway, chaussures) aux exercices physiques et aux conditions atmosphériques ainsi qu'une bouteille d'eau. Il n'est pas nécessaire d'avoir des chaussures à pointes.

3 | RESPONSABILITÉ

Il est impératif que les parents ou les représentants légaux soient systématiquement présents en début et en fin de séance (il n'est pas possible de laisser son enfant se rendre seul du véhicule, qui sera impérativement stationné au niveau du portail, au lieu d'accueil). À partir de Benjamin, l'athlète pourra venir à l'entraînement de façon autonome. Il est demandé de prévenir les entraîneurs en cas d'absence.

4 | COMPÉTITION

Chaque athlète s'efforcera de participer à 3 compétitions au moins sur l'ensemble de la saison. La pratique compétitive permet de mesurer les progrès réalisés dans un cadre différent et de représenter le club. Les convocations pour les compétitions sont remises principalement lors des entraînements et par mail. Répondre aux mails est indispensable pour faciliter l'organisation. Les parents peuvent accompagner leurs enfants, participer à l'encadrement ou aider au travail des officiels durant la rencontre athlétique. En cas d'absence, l'entraîneur doit être prévenu.

5 | DÉPLACEMENTS

Certains déplacements s'effectueront en car. Le rendez-vous sera alors donné au stade du Travet. Pour les rencontres sur l'agglomération, le rendez-vous aura lieu sur le lieu de compétition.

6 | COMMUNICATION

Les différentes activités du club font l'objet d'informations communiquées par mail et écrit. Les calendriers des diverses compétitions sont affichés au stade. Les résultats des différentes compétitions peuvent être consultés sur le site internet de la ligue d'athlétisme ou sur celui du club : www.tarn-sud-athletisme.fr.

7 | COMPORTEMENT

La politesse, l'écoute et le respect mutuel envers les entraîneurs et les autres athlètes sont essentiels afin d'évoluer ensemble autour d'un projet commun. Si un athlète présentait un comportement pouvant le mettre en danger ou mettre en danger les autres athlètes, nous en informerions les parents ou les représentants légaux ainsi que le comité directeur du club. Ce dernier pourrait alors prendre une mesure d'exclusion temporaire ou définitive sans remboursement de la licence. De même en cas de dégradation de matériel, il serait demandé un remboursement des frais occasionnés.

L'adhésion à cette charte devrait permettre de partager du mieux possible l'année sportive.

(à signer et à conserver par l'athlète et/ou les parents et/ou représentants légaux)

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU CASTRES ATHLÉTISME

N° DE LICENCE	NATIONALITÉ
NOM	
PRÉNOM	SEXE F M
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	
CODE POSTAL	VILLE
TÉLÉPHONE n°1	TÉLÉPHONE n°2
ADRESSE EMAIL (OBLIGATOIRE)	@
2 ^{ème} ADRESSE EMAIL (si besoin)	@

Taille du T-shirt :
6ans – 8ans – 10ans – 12ans – XS – S – M – L – XL – XXL

Signature

AUTORISATIONS PARENTALES (OBLIGATOIRE)
Je soussigné(e) | _____
Père, Mère, Tuteur(s), Représentant(s) de l'enfant | _____
J'autorise à pratiquer l'athlétisme au sein du Castres Athlétisme.
J'autorise les responsables et intervenants du club à transporter mon enfant dans un véhicule de location, en cas de besoin sur les lieux d'entraînements ou de compétitions.
J'autorise l'encadrement à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident ou blessure.

Nom et n° de téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence :

1 Nom : _____	Téléphone : _____
2 Nom : _____	Téléphone : _____
3 Nom : _____	Téléphone : _____

Fait à _____ Le _____

Signature

DROIT A L'IMAGE
J'autorise / Je n'autorise pas le Castres Athlétisme
à utiliser l'image de mon enfant | _____ sur tout support
destiné à la promotion du Club à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.
Fait à _____ Le _____

Signature

CERTIFICAT MEDICAL
Je soussigné(e) | _____
Docteur en médecine, demeurant à | _____
Certifié avoir examiné | _____ né(e) le | _____
et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la
pratique de l'Athlétisme à l'entraînement et en compétition.
Fait à _____ Le _____

Signature et Cachet du
médecin

Attention : Pour tout licencié (né avant 2010 inclus) au Castres Athlétisme la saison 2016/2017, le certificat médical fourni la saison dernière est encore valable pour la saison 2017/2018, en cas de renouvellement de licence. Pour cela il faut remplir le questionnaire de santé envoyé par la FFA (ou le retirer au club en donnant le droit à celui-ci de le licencier). Un certificat médical de moins de 6 mois est tout de même possible.